

N°15

Décembre
2021

L'ÉCHO DE
Veaugues



Le mot du Maire

Chers administrés,

Une année un peu particulière s'achève.

Les travaux de réfection du réseau d'eau n'ont pas manqué de créer quelques perturbations au cours de l'année mais l'entreprise Robineau et celle de la SAUR ont essayé de mener à bien ce chantier en bouleversant au minimum votre quotidien. Aujourd'hui, on peut se réjouir de la baisse significative des pertes en eau dans le Bourg. Au cours de cet ouvrage, la rue des Champs Noirs et l'Impasse des Barreaux ont été refaites.



Quel changement pour les riverains !

La prochaine étape est la construction d'une nouvelle station d'épuration qui permettra l'agrandissement de notre réseau d'assainissement.

Le déploiement de la fibre optique assuré par Berry Numérique est arrivé à son terme pour la première phase. Le Bourg, les hameaux de Voisy et du Briou y sont éligibles depuis le 5 novembre dernier. S'agissant du raccordement individuel, chaque foyer devra choisir son fournisseur d'accès dans les semaines suivant l'ouverture.

Depuis la rentrée de septembre 2021, les municipalités mettent encore à disposition leur salle des fêtes pour le service de restauration des demi-pensionnaires des écoles du RPI et ce jusqu'aux vacances de Noël. Nous espérons un retour à la normal dès janvier prochain.

Un événement important a marqué le Centre de secours avec une passation de pouvoir. Suite au départ en retraite du Capitaine Vital Raffaitin, l'Adjudant-chef Laurent Joulin assure désormais la fonction de chef de centre avec ses 2 adjoints : l'Adjudant Gesson et le Caporal Dany.

A l'instant où je rédige cet édito, j'espère pouvoir vous réunir en début d'année pour la traditionnelle cérémonie de présentation de mes vœux. Ainsi, mes collègues du conseil municipal se joignent à moi pour vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année ainsi qu'une Bonne et Heureuse Année 2022.

Avec tout mon dévouement,

Respectueusement,

Votre maire,
Jean-Yves PELÉ



Sommaire

Le mot du Maire	2
Vie municipale.....	4
L'école	4
L'agence postale communale.....	5
Patrimoine de la commune.....	5
Entretien de la commune en 2021	5
Bâtiments communaux	5
Réseaux et communication	5
Forêt et environnement.....	5
Ça s'est passé dans notre commune	5
Kermesse AEDES	5
Cérémonies officielles.....	6
À l'attention des enfants et des anciens	7
À vos agendas !.....	7
Projet Ages & Vie.....	8
L'eau et l'assainissement.....	10
Avancement des travaux du réseau d'eau	10
Budget prévisionnel des travaux	11
Attention, fraude !.....	12
Élargissons notre horizon	12
Du nouveau dans nos poubelles !.....	12
À la rencontre de... Franck Velluet	14
État civil 2021.....	15
À la découverte des... Chauves-Souris	16
Revenons à nos racines	18
Adresses utiles.....	19

ERRATUM

Malgré tout le soin apporté à la rédaction de notre bulletin municipal, quelques erreurs se sont glissées dans le numéro précédent de juillet 2021.

Nous présentons donc nos plus humbles excuses à Mme Emilie GIGOT, pour avoir écorché l'orthographe de son nom dans les adresses utiles.

Nous remercions Messieurs Gilbert FOUQUET et Patrice PETIT dont les photos des cérémonies officielles viennent illustrer notre bulletin.

Vie municipale

L'école

Les enseignants ont repris le chemin de l'école le mardi 30 août et leurs élèves le jeudi 2 septembre. Comme l'an passé, une rentrée échelonnée a été organisée pour les élèves de maternelle. Les Petits ont été accueillis le matin et les Moyens l'après-midi.

Ce début d'année scolaire est encore marqué par un protocole sanitaire strict. Les élèves âgés de 6 ans ainsi que les enseignants doivent porter le masque de protection en classe, mais pas dans la cour de récréation ni pour les activités sportives faites à l'extérieur.



Le brassage des classes n'est pas autorisé. Cela a des répercussions sur le déroulement des activités pédagogiques, la gestion de l'espace dans la cour de récréation et l'organisation des déplacements des élèves demi-pensionnaires vers la salle des fêtes. En effet, l'E.S.A.T. n'a toujours pas autorisé l'accueil des enfants au sein de son réfectoire à la mi-journée. La désinfection des supports et du matériel pédagogique ainsi que le lavage des mains sont fréquents.

Pour l'année scolaire 2021-2022, les élèves sont ainsi répartis sur le RPI Veaugues Vinon Jalognes Gardefort avec un effectif légèrement en hausse.

- **A Veaugues**, l'école est composée de 2 classes en comptant un effectif de 46 enfants.
 - Mme THOMAS Valérie gère la classe de Petite et Moyenne Sections avec 24 élèves.
 - Mme CHÊNE Aurélie s'occupe de la Grande Section et du Cours Préparatoire avec 22 élèves.
- **A Jalognes**, Mme FOUCHER Estelle enseigne le Cours Élémentaire (1ère et 2ème année) avec 16 élèves.
- **A Vinon**, M. BONNET Ulric enseigne le Cours Moyen (1ère et 2ème année) avec 21 élèves.

~*~

Les activités extra scolaires dans le cadre de l'U.S.E.P. (Union Sportive à l'Ecole Primaire) sont pour l'instant suspendues et devraient reprendre au printemps.

Les élèves de GS-CP se sont initiés aux vendanges sur une parcelle du domaine GIRARD le 4 octobre. Les élèves de PS-MS accompagnés de leurs aînés de l'école de Jalognes se sont rendus au Verger des Chaumes à Précy le mardi 12 octobre 2021. 220 kilogrammes de pommes ont été ramassés. Enfin, les élèves de l'école de Veaugues ont fait travailler leurs papilles lors de la semaine du goût qui s'est déroulée du 11 au 15 octobre dernier. Des feuilletés au crottin, des rillettes de thon et une tarte à la citrouille ont été confectionnés. Les enfants et les enseignantes se sont régalés de bonnes pâtisseries marocaines réalisées par mesdames MIDOUCH du Panier Sympa.

Sur la période 2, les élèves de GS-CP participeront à l'exposition FRMJC (Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture) à Sancerre sur le thème « L'eau dans le temps ». Tous les élèves de l'école assisteront peut-être à une projection de cinéma à l'Eden Cinéma à Cosne sur Loire ou bien au cinémobile à Sancerre.

~*~



Un nid d'abeilles a été détruit dans l'un des cheminées de l'école le jeudi 30 septembre 2021 par les pompiers. A cette occasion, les professionnels avaient sorti la grande échelle de Sancerre et enfilé leur double combinaison pour se protéger de toute piqûre d'insecte.

~*~

Gilles BERNEAU a installé le visiophone et des spots lumineux à l'école fin octobre. Ces accessoires étaient attendus car le port du masque et la tombée de la nuit ne permettaient pas à l'agent municipal de reconnaître les parents qui se présentaient le matin ou le soir pour déposer ou récupérer leur enfant.

L'agence postale communale

Nous souhaitons la bienvenue à Tiffany GAULT qui a rejoint l'équipe des agents communaux depuis le 16 septembre dernier pour travailler à l'agence postale communale. Cette embauche a pu être réalisée en collaboration avec la Mission Locale de Sancerre Aubigny-sur-Nère, dans le cadre des contrats aidés.



Patrimoine de la commune

Entretien de la commune en 2021

- Entretien du terrain de la station d'épuration
- Réparation du mur du cimetière (endommagé par une voiture) par Denis THIROT

Bâtiments communaux

Les employés de la commune ont œuvré pour remettre en état la maison Rosier, située route de Montigny et appartenant à la commune. Des travaux de peinture, de carrelage, d'entretien des espaces verts et la remise en état du portail ont été réalisés. Olivier AUDRY a réparé la toiture.

Réseaux et communication

Les travaux de la première phase de l'installation de la fibre dans la commune sont terminés. Le Bourg et les hameaux de Voisy et du Briou sont à présent éligibles. Le réseau est exploité et maintenu par la société Berry Fibre Optique. Il est désormais possible pour les habitants de contacter un fournisseur d'accès internet afin de faire raccorder leur logement à la fibre optique.

Forêt et environnement

Par décision du conseil municipal lors de la séance du 25 octobre dernier, le prix du stère est maintenu à 6 € pour 2022.

Ça s'est passé dans notre commune

Kermesse AEDES

Les associations **Aedes** et **Produit En Chœur** ont organisé le dimanche 18 juillet, route de Neuvy, une journée de fête pour tous les enfants de Veaugues et d'ailleurs ainsi que leurs parents, au profit des petits pensionnaires du lieu de vie Orphéus, situé rue de la Gare.



Un jardin à ciel ouvert s'est transformé en parc de jeux pour petits... et grands. Etaient au programme des stands de jeux encadrés par des animateurs et des éducateurs où tout le monde d'ailleurs pouvait gagner des lots. Les personnes présentes ont pu s'initier au tir à l'arc, profiter des animations pédagogiques musicales, des concerts (chanson, jazz) et participer à une grande tombola finale. On pouvait également y trouver de l'herbe pour s'installer, une buvette-guinguette arborée pour se rafraîchir et même un food-truck pour se restaurer. Sous l'égide, sans doute bienveillante, des bons génies protecteurs des enfants, le beau temps fut même au rendez-vous au beau milieu d'un mois pour le moins pluvieux. Le succès rencontré pour la kermesse enfantine encourage les associations organisatrices à envisager de renouveler l'évènement pour 2022, avec encore plus de surprises et d'animations...

Cérémonies officielles



La Covid-19 et la météo nous laissant un peu de répit, nous avons pu retrouver les festivités du 14 juillet !

Le défilé motorisé des pompiers à travers les rues du bourg et les hameaux s'est terminé sur la place avec la cérémonie et le dépôt de gerbe aux monuments aux morts. La municipalité a ensuite offert le verre de l'amitié aux administrés.

Nous avons pu aussi renouer avec la traditionnelle fromagée partagée entre les villageois en fin d'après-midi. La journée a été clôturée avec la retraite aux flambeaux, un très beau feu d'artifices et le bal organisé par les pompiers.



~*~

La **Cérémonie de passation de commandement du Chef de Centre d'incendie et de Secours de Veaugues** a eu lieu le samedi 23 octobre dernier. Après de bons et loyaux services, le Capitaine honoraire Vital RAFFAITIN a cédé la place à l'Adjudant-chef Laurent JOULIN. Ce même jour, Franck VELLUET a été remercié pour ses 32 années au service des pompiers.



~*~



La **Cérémonie du 11 novembre dernier** s'est déroulée dans de meilleures conditions que l'an passé. Les administrés ont pu assister à la commémoration avec le dépôt d'une gerbe au Monument aux morts avec la présence du Maire et de ses conseillers. A l'issue de la cérémonie, le verre de l'amitié a été partagé sous le préau de la mairie.

À l'attention des enfants et des anciens

Après une courte accalmie, la COVID remet en cause les manifestations de la commune pour la fin de l'année.

Ainsi, cette année encore, pour des raisons de sécurité sanitaire, l'Arbre de Noël n'aura pas lieu à la salle des fêtes. Cependant, certains lutins ont déjà œuvré pour les 57 enfants de la commune âgés de 1 mois à 10 ans. Ils passeront comme l'an passé au domicile de chaque enfant déposer un cadeau personnalisé choisi à la boutique Sancerr'lipopette située à Sancerre ainsi qu'un sachet de friandises.

D'autres lutins ont aussi préparé les colis pour les anciens, âgés de 70 printemps. 117 se verront eux aussi offrir à domicile une corbeille garnie. Pour les 5 qui résident à l'EHPAD, un colis de produits de soin leur sera remis directement.



À vos agendas !

Samedi 8 janvier 2022

Les vœux du Maire, à 18 h, à la salle des fêtes.

Dimanche 9 janvier 2022

Théâtre avec Les Balladins de Mehun, à la salle des fêtes, à 15 h.



Dimanche 6 février 2022 : Saint-Blaise

10h30 : Cérémonie religieuse des saints patrons.

Vin d'honneur sous le préau de la mairie, offert par le Syndicat Viticole de Veaugues.

Repas à la salle des fêtes, organisé par Festi'Veaugues.

Dimanche 13 mars 2022

Randonnée organisée par Festi'Veaugues.

Dimanche 7 août 2022

Brocante, organisée par Festi'Veaugues.

Projet Ages & Vie

Ages & Vie, filiale du groupe Korian, est née en 2008 d'une conviction forte :

« Nous devrions tous pouvoir choisir librement la façon dont on souhaite vieillir. »

Depuis, Ages & Vie développe partout en France sa réponse aux besoins des personnes en perte d'autonomie (*GIR 2-3-4*) : des domiciles partagés ouverts sur l'extérieur proposant un cadre de vie le plus normal possible. Après l'apparition du coronavirus, nous sommes plus que jamais convaincus que ce dispositif mêlant architecture bienveillante et organisation à taille humaine (*seulement 8 chambres par colocation*) est un choix optimum : une solution qui protège sans isoler. A ce jour plus de 800 personnes (*88 ans en moyenne*) sont hébergées et accompagnées, sur plus de quatre-vingt sites dans toute la France. Fin 2024, ce sera plus de 300 nouvelles implantations sur tout le territoire, offrant 4800 chambres et permettant la création de 2000 emplois directs.

Ages & Vie à VEAUGUES

La colocation est au cœur du dispositif Ages & Vie : dans un cadre de vie à taille humaine, apaisant, sécurisant et intergénérationnel, des personnes ne pouvant (*ou ne voulant*) plus demeurer seules, pourront bénéficier d'un accompagnement avec une présence 24h/24. À Veaugues, Ages & Vie construit deux maisons d'environ 380 m² qui seront louées en colocations meublées à 16 personnes âgées. Une priorité sera accordée aux valgiciens et à leurs ascendants.

Les travaux ont commencé fin septembre route de Montigny, pour une ouverture de l'établissement prévue en hiver 2022.



Présentation du projet

La colocation Ages & Vie de VEAUGUES correspond à de « vraies maisons », avec toutes les pièces de vie que l'on trouve habituellement. L'espace partagé (*environ 80 m²*) comprend un salon, une salle à manger et une cuisine où les repas sont préparés quotidiennement. Les menus sont choisis en concertation avec les colocataires. Les espaces privés (*environ 30 m²*) sont composés d'une chambre/séjour, d'une salle d'eau et d'une entrée privative avec terrasse. On peut y vivre en couple, avec un animal de compagnie et même apporter ses meubles (*si on le souhaite*).



Nous constatons un reste à charge national moyen d'environ 1600.00 € mensuels tout compris, aides déduites (APA, Crédits d'Impôts et Allocation Logement). Ce reste à charge, qui peut être inférieur en fonction des plans d'aides départementaux, comprend : le loyer, les charges locatives, les frais d'achats alimentaires et les prestations d'aide à la personne. Ce montant est toujours calculé au cas par cas, en fonction des situations personnelles.

Une campagne de recrutement sera menée quatre mois avant l'ouverture de la colocation, six emplois pérennes et non délocalisables d'auxiliaires de vie vont être créés, les candidats pourront envoyer un CV et une lettre de motivation à cette adresse: recrutement@agesetvie.com

Il existe de nombreux avantages à travailler en maison Ages & Vie. Il s'agit d'un lieu de travail unique, avec la possibilité de signer un Contrat à Durée Indéterminée et à temps plein avec un planning connu à l'avance (*incluant deux jours de repos consécutifs hebdomadaires*), un niveau de salaire plus élevé que la moyenne (*incluant des primes*) et des possibilités d'évolutions et de formations importantes.

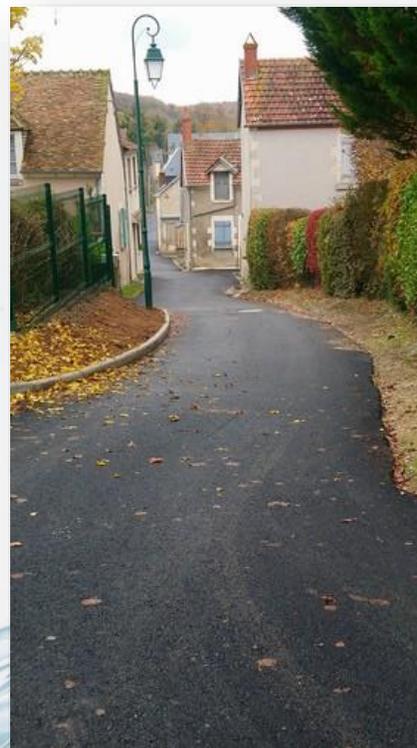
L'équipe d'auxiliaires de vie dont certains habitent à l'étage avec leurs familles s'occupera de l'aide au lever, au coucher, à la toilette, aux déplacements, de la préparation et de la prise des repas, du ménage, de l'entretien du linge, des animations et de la vie sociale... Dans un cadre convivial et rassurant, les colocataires qui le souhaitent seront invités par les auxiliaires de vie à participer à la vie de la maison (*aide à la préparation des repas, pliage du linge, jardinage...*).

Dans un contexte d'évolution de la demande aussi bien quantitativement (*arrivée en dépendance de papy-boomers*) que qualitativement (*refus du tout EHPAD*), le dispositif d'habitat inclusif Ages & Vie est une 3^{ème} voie entre le domicile classique et l'établissement. Il apporte une réponse concrète et viable à un besoin fondamental pour les personnes âgées : « être chez soi », dans des logements sécurisants, situés au cœur d'un voisinage et d'un environnement de vie (*commerces, services, cabinet médical...*).



Avancement des travaux du réseau d'eau

Après de longs mois de travaux, une partie du réseau d'eau a été rénové dans les secteurs d'Epignol, de Providence, sur la route de Crézancy et la rue des champs noirs, sur une partie des routes de Montigny, de Sancerre, de Grande rue et rue de la Gare. Ces travaux ont occasionné des nuisances sonores (passage des engins ou utilisation des outils), des modifications de circulation, ... Mais le professionnalisme des chefs de chantier et leurs équipes ainsi que la patience des administrés ont permis à ces travaux d'arriver à leur terme pendant les vacances de la Toussaint avec la réfection par l'enrobé des voiries endommagées. La dernière réunion de chantier a eu lieu le 17 novembre, date de la réception du chantier. Les entreprises doivent réaliser les dernières finitions d'ici le mercredi 15 décembre prochain.

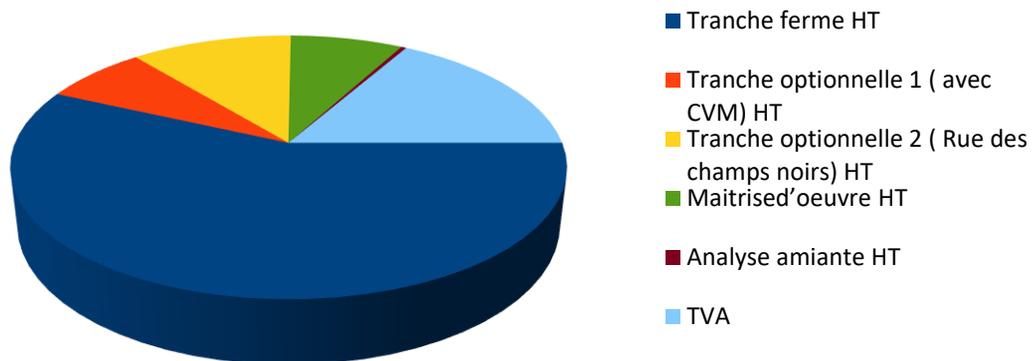


Budget prévisionnel des travaux

Dépenses

Tranche ferme HT	56,76 %	547 579,29 €
Tranche optionnelle 1 (avec CVM) HT	7,21 %	69 602,00€
Tranche optionnelle 2 (Rue des champs noirs) HT	11,19 %	107 996,00€
Maitrise d'oeuvre HT	7,82 %	75 460,00€
Analyse amiante HT	0,35 %	3 324,00€
TVA	16,67 %	160 792,25€
Total TTC	100,00 %	964 753,50€

Dépenses du réseau d'eau



Recettes

DETR	49,32 %	290 071€
Agence de l'eau (CVM) :	5,92 %	34 801€
Agence de l'eau :	17,83 %	104 825€
Récupération de TVA :	26,93 %	158 389€
Total :	100,00 %	588 086€

Recette du réseau d'eau



Il reste environ 380 000€ à financer pour la commune. Un prêt fixe du montant ci-dessus a été contracté auprès du Crédit Agricole Centre Loire pour une durée de 30 ans et un taux de 0,69 %. Comme dans tout travaux d'envergure, il y a eu quelques surprises : le passage de la Planche Godard au niveau du bief, a nécessité un forage dirigé pour un surcoût d'environ 7000 €.

Attention, fraude !

Dans le cadre de la vente prochaine de calendriers et par conséquent de potentielles tentatives d'escroqueries, vous trouverez ci-joint une infographie de sensibilisation à destination notamment de nos anciens mais aussi de toute la population.

N'hésitez pas à informer les services de gendarmerie.



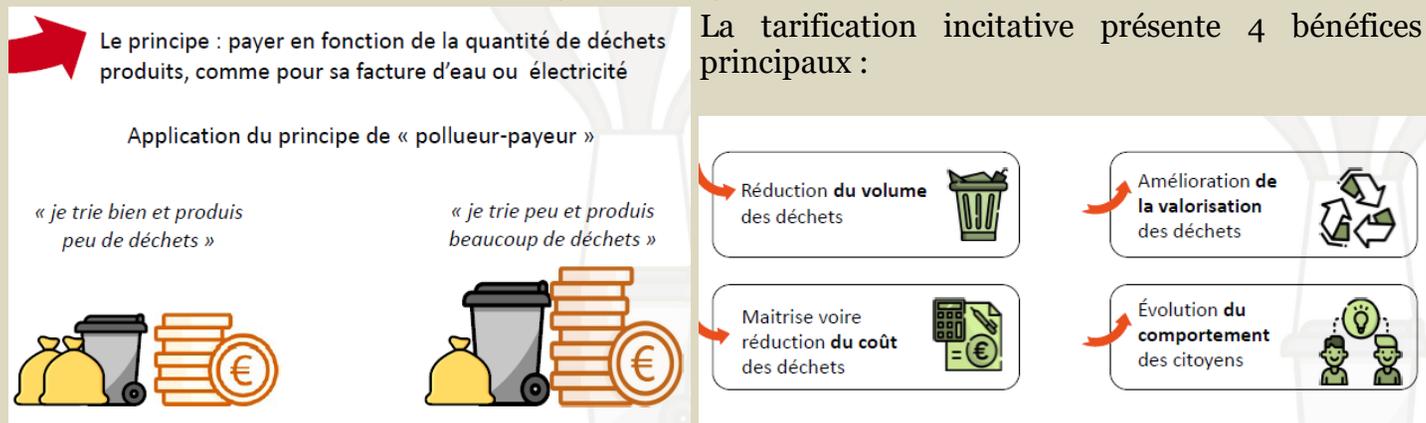
Élargissons notre horizon

Du nouveau dans nos poubelles !

Deux réunions organisées par le SMICTREM (Syndicat Mixte Collecte et Traitement Résidus Ménagers Léré/Sancerre/Vailly sur Sauldre) et l'ADEME (Agence de la transition écologique) ont eu lieu début octobre. Elles ne concernaient pour l'instant que les délégués et maires des 36 communes de la Communauté de Communes.

La première réunion avait pour objectif de sensibiliser à la Tarification Incitative (TI) et la deuxième de présenter différents scénarii d'optimisation et de financement du service de gestion des déchets (société OPTAE).

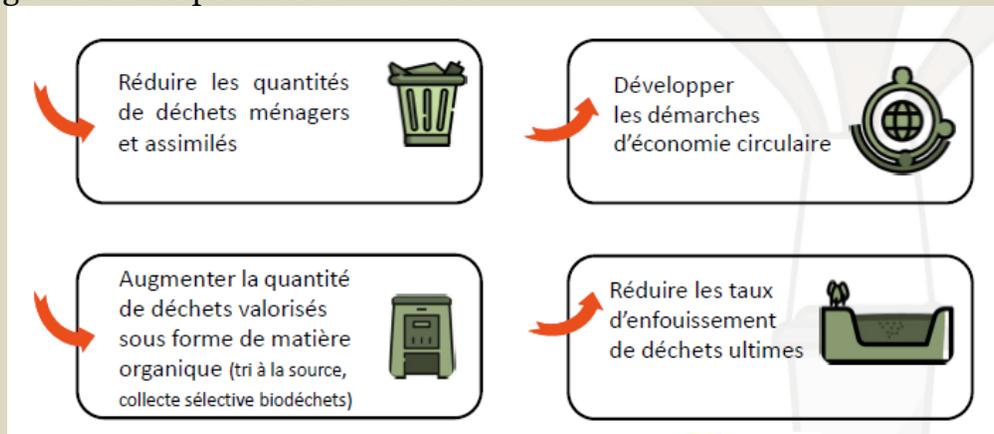
LA PARTICIPATION INCITATIVE, qu'est-ce que c'est ?



Pourquoi changer ?

Les nouvelles directives gouvernementales obligent les collectivités à réduire leurs déchets par un nouveau système de tri de moins en moins polluant pour la planète. D'ici quelques mois, nous serons donc amenés à changer nos habitudes et soumis à un nouveau mode de paiement de la collecte des débris. C'est pourquoi, le SMICTREM réfléchit déjà à une optimisation du tri sans que le contribuable ne soit trop impacté financièrement sur sa taxe.

Les objectifs réglementaires pour les communes :



À venir

L'extension des consignes de tri : une condition indispensable du passage en collecte tous les 15 jours

- ▶ Plus facile : tous les emballages se recyclent !
- ▶ -30 à 40% de volume en moins
- ▶ dans la poubelle noire

De 80L à 50L toutes les 2 semaines pour un foyer 2 personnes



Le SMICTREM sur les réseaux sociaux

Afin de communiquer plus facilement avec ses usagers et ses partenaires, le SMICTREM arrive enfin sur Facebook et Instagram ! Ces pages ont pour objectif de délivrer des informations pratiques relatives aux collectes, aux déchetteries et à l'ensemble des services du SMICTREM. Elles sont également un espace pour accompagner les habitants dans leur démarche de réduction et de tri des déchets. Alors sans plus attendre, nous vous invitons à aimer et partager les pages du SMICTREM :

<https://www.facebook.com/smictrem/>
<https://www.instagram.com/smictrem/>

À la rencontre de... Franck Velluet



Franck Velluet, employé au sein de la commune de Veaugues depuis 1993, soit 28 années, est arrivé dans la commune tout petit.

Benjamin d'une fratrie de trois enfants, il avait 3 ans lorsque ses parents ont déposé leurs valises dans notre belle commune. Son père était employé aux Ponts et Chaussées et sa mère s'occupait d'enfants de l'I.M.P. appelé plus tard I.M.E.

Franck a fait toute sa scolarité à Veaugues jusqu'au Cours Moyen puis a intégré le collège de Sancerre. S'orientant vers la menuiserie en alternance avec le C.F.A. de Marzy et une entreprise locale, il a obtenu en 1983, son C.A.P.

En 1985, il part à l'armée pour un an (les 6 premiers mois à Colmart dans le génie civil et les 6 suivants à Bourges, au service incendie base hélico). Libéré en mai 1986, il travaille 3 mois en tant que menuisier dans une entreprise aux Fouchards, puis 3 ans dans l'entreprise Thénot où il apprend sur « le tas » la plomberie, la pose d'isolation, de placo, ... divers travaux du bâtiment. Après un licenciement économique, au bout d'un mois, au printemps 1990, il devient

employé communal à la ville de Sancerre, titulaire mais sous condition : travailler les samedis et les dimanches après-midis avec le garde champêtre une fois son service de la semaine terminé. En 1993, 3 ans plus tard, il intègre par voie de mutation la commune de Veaugues où, à l'époque, il y avait seulement un agent technique, un garde champêtre fontainier et une secrétaire de mairie ... Depuis, l'équipe s'est étoffée. Des recrutements ayant été faits au sein de l'école et de l'agence postale. A ce jour, il a travaillé avec quatre maires : 2 ans avec M. Potelune, 19 ans avec Mme Barbouche, 6 ans avec Mme Chestier et depuis juillet 2020, avec M. Pelé.

« Les changements de municipalité sont anxiogènes » dit Franck **« car il faut apprendre à se connaître et se faire confiance ... Contrairement à une personne qui fait la démarche de changer d'employeur, l'employé communal subit ce changement et doit s'adapter au nouveau maire de la commune »**.

Franck a d'autre part suivi de nombreuses formations : agent de prévention, artificier entre autres ... Il a aussi reçu les médailles du travail (Médailles d'honneur régionale, départementale et communale) : Médaille Argent en 2013 pour les 20 ans de service et Médaille Vermeil en 2020 pour les 30 ans.

En parallèle à son métier, Franck a mené une carrière de Pompier Volontaire depuis 1988. A cette époque aussi, on recherchait des volontaires et il a profité d'une campagne de recrutement pour entrer à la caserne de Veaugues sous le commandement du Chef de Corps de l'époque, M. Jacques Millet. C'était un plus pour la commune et pour les pompiers. Il pouvait partir en intervention n'importe quand. Une convention a été signée beaucoup plus tard entre le SDIS 18 et la commune de Veaugues, sous la municipalité de Mme Barbouche, légiférant les départs en intervention pompier pendant son temps de travail. Ensuite, avec le changement de municipalité, en 2014, il pouvait de moins en moins s'absenter sur son temps de travail pour partir en intervention. La remise en cause de cette convention a mis fin à sa carrière de Sapeurs-Pompiers. Franck prend une disponibilité du 31 décembre 2018 jusqu'en mars 2020 et devient ensuite Pompier Retraité. Pendant sa carrière de pompier et de nombreuses années durant, Franck aura assumé les rôles de secrétaire et Président de l'Amicale des Sapeurs-pompiers de Veaugues.



Bercée, sans doute, depuis son enfance dans cette ambiance « pompier », sa fille unique Laura, suit les traces de son père en tant que Pompier volontaire à la caserne de Veaugues, depuis 2005.

Naissances

- Alezio VIEIRA VARGES le 2 juillet
- Anatole CHAILLÉ le 11 juillet
- Lola HARNY JUGUET le 23 juillet
- Noémie VIEIRA VARGES DUTILLET le 7 novembre

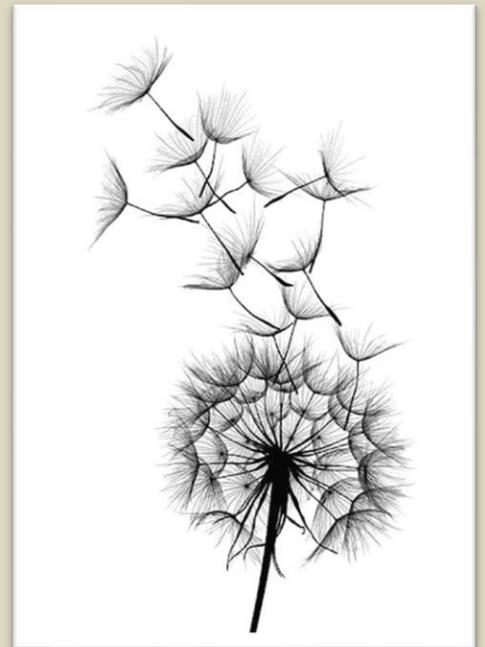


Mariages & PACS

- Suzie SIMONNEAU & Guillaume THÉVENIN le 16 janvier
- Aurélie CUCHOT & Jérôme BOULAY le 12 mars
- Catherine ERSEK & Olivier BEDNAR le 17 avril
- Nathalie MASSIDDA & Pascal DELLA NOCHE le 3 juillet
- Jennifer MILLET & Thomas ALLEAUME le 7 août
- Delphine BORNAIS & Salim RAGUED le 21 août

Décès

- Michel TIPHAINE le 10 janvier (80 ans)
- Monique GLENET le 14 février (69 ans)
- Roland DEVALLIÈRE le 4 mars (82 ans)
- Marcel VÉTOIS le 16 mars (100 ans)
- Chantal CHAUVIN le 10 avril (89 ans)
- Paul DEVALLIÈRE le 10 mai (88 ans)
- Michelle VERGNIAUD née ALLIROT le 15 juillet (61 ans)
- Gérard RAFFAITIN le 2 août (77 ans)
- Hubert AUROUX le 24 août (68 ans)
- André BAILLY le 30 septembre (81 ans)
- Françoise BAILLY née GOINE le 16 octobre (50 ans)



À la découverte des... Chauves-Souris

Qui sont-elles ?

Les chauves-souris, ou chiroptères, sont les seuls mammifères capables de voler. 1001 espèces en ont été recensées dans le monde, dont 33 en France qui sont toutes des espèces protégées.



Toutes les espèces de chauves-souris d'Europe sont strictement insectivores. Elles émettent différents sons, certains sont audibles pour les humains mais la plupart sont des ultrasons. C'est d'ailleurs grâce à eux qu'elles chassent : elles émettent des ultrasons par le nez et la bouche, ceux-ci sont réfléchis sur les obstacles ou les proies et sont alors captés par leurs oreilles. Ce système, l'écholocation, est un véritable sonar biologique et leur permet de se diriger de façon très précise. Comme chaque espèce a des caractéristiques différentes en termes de proie ou de méthode de chasse, elles peuvent cohabiter sur un même territoire sans compétition.

Les chiroptères hibernent en hiver, à partir de mi-novembre, lorsqu'elles ne trouvent plus de proies. Elles choisissent des endroits calmes, humides et sombres à température constante (grottes, caves, ...). Leur cœur ralentit (pouvant passer de 450 à 20 battements par minute), leur respiration également et la température de leur corps s'abaisse. Au moins de mars, elles se réveillent et recommencent à chasser. En été a lieu la mise-bas, les femelles se regroupant en colonies et les mâles restant à l'écart. À l'automne, elles s'accouplent et chassent intensément pour constituer des réserves de graisse nécessaires à l'hibernation.



L'importance de Veaugues pour les chauves-souris



La Grotte des Usages, située au niveau des anciennes carrières de calcaire, près du champ de tir, fait l'objet d'un arrêté préfectoral de conservation du biotope qui en interdit l'accès sauf dans quelques cas très précis. En effet, la Grotte des Usages ainsi que deux autres cavités proches sont d'importants sites d'hibernation pour plusieurs espèces de chauves-souris, qui sont des animaux protégés.

Tous les ans depuis 1988, le nombre de chauves-souris est compté et les différentes espèces présentes sont inventoriées. En 2007, plus de 2 000 chauves-souris ont été recensées ! Le Muséum de Bourges a ainsi pu montrer que les grottes de Veaugues sont le deuxième site d'hibernation dans la région Centre, après les complexes souterrains de Bourges (où se trouvent plus de 5 000 chauves-souris) mais avant les autres sites, comme Palluau (1 900 chauves-souris) et Valençay (1 300), dans l'Indre.



Les scientifiques expliquent ce phénomène par la situation géographique des grottes et leur relative tranquillité. Il y a en effet peu de cavernes au nord ou au sud du Berry (Sologne et Boischaut) et celles qui existent dans le Sancerrois sont pour beaucoup utilisées comme caves par les vigneron. Les conditions climatiques des grottes de Veaugues étant favorables aux chauves-souris, il est donc important de préserver leur tranquillité en respectant les termes de l'arrêté préfectoral.

Les chauves-souris présentes à Veaugues



Une dizaine d'espèces ont été recensées à Veaugues, certaines en grand nombre, d'autres moins :

- Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*)
- Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*)
- Grand Murin (*Myotis myotis*)
- Vespertillon à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*)
- Vespertillon de Bechstein (*Myotis bechsteini*)
- Vespertillon de Natterer (*Myotis nattereri*)
- Vespertillon de Daubenton (*Myotis daubentoni*)
- Vespertillon à moustaches (*Myotis mystacinus*)
- Oreillard (*Plecotus sp.*)
- Barbastelle (*Barbastella barbastellus*)

Les dangers pour les chauves-souris

Les chauves-souris sont des espèces protégées et les activités humaines peuvent avoir un impact sur leur survie.

Ainsi les éoliennes être sources de collision et augmenter la mortalité des chauves-souris.

L'agriculture peut aussi avoir des répercussions sur le mode de vie des chiroptères. La plupart des chauves-souris de notre région ont besoin de massifs forestiers ou de petites parcelles bordées par des haies comme territoire de chasse, que ce soit à la période de reproduction ou à l'entrée ou à la sortie d'hibernation. Les cultures intensives et la destruction des haies leur sont donc défavorables.

La pollution lumineuse, liée à l'éclairage public, affecte aussi la plupart des chauves-souris. Certaines espèces évitent particulièrement la lumière, d'autres modifient leurs trajectoires de vol.

Enfin, tout ce qui peut perturber leur hibernation, par du bruit, de la lumière ou de l'agitation leur est préjudiciable : un réveil en pleine hibernation entraîne une dépense d'énergie qui peut mettre en danger leur vie, d'où l'intérêt de l'arrêté préfectoral.



Sources :

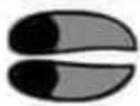
- Préfecture du Cher (2000). *Arrêté N°2000.1.0074 de protection de biotope portant sur la Grotte des Usages de Veaugues*. Arrêté préfectoral de conservation du biotope.
- LEMAIRE M. et ARTHUR L. (2007). *20 ans de suivi d'un site d'hibernation à chauves-souris – Le complexe des cavités de Veaugues, département du Cher (1988-2007)*. **Symbioses**, 2007, nouvelle série, n°20 : 43-52.
- THULLIER V. (2015). *Influence du paysage et de la pollution lumineuse sur les trajectoires de vol des chauves-souris*. Rapport de stage de master, 25 p.
- ARLOT P., STOECKLE T., équipe des Grottes de Sare (2005). *Les Chauves-Souris des Grottes de Sare*. Document d'information des Grottes de Sare, Pays Basque.
- Les photos proviennent du site du Plan National d'Action Chiroptères : <https://plan-actions-chiropteres.fr/>

Revenons à nos racines

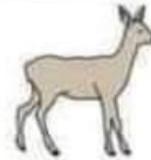
Les empreintes dans la neige...



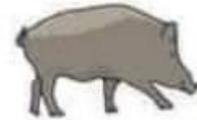
Cerf



Chevrenil



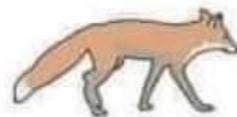
Sanglier



Blaireau



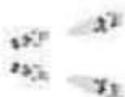
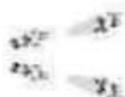
Renard



Lapin



Ecureuil



Chien



Chat



Adresses utiles

Secrétariat de la Mairie

Horaires d'ouverture au public :

Site internet de la commune :

☎ : 02 48 79 24 20

- Du lundi au vendredi : de 08h30 à 12h30
- « www.veaugues.fr »

Agence postale communale

Horaires d'ouverture :

☎ : 02 48 79 26 21 (dans les locaux de la Mairie)

- du lundi au vendredi : de 08h45 à 12h30
- samedi de 09h15 à 11h45

Bibliothèque

Horaires d'ouverture :

☎ : 02 48 79 23 29

- mardi de 16h00 à 17h30
- vendredi de 10h00 à 12h00

Bibliothèque annexe de Veaugues en Mairie de Vinon

Horaires d'ouverture :

mardi & vendredi de 17h00 à 18h00

Dr Barbouche

☎ : 02 48 79 27 16

Pharmacie Guillot

Un message précisant la pharmacie de garde est affiché à l'entrée de la pharmacie de Veaugues ainsi que sur son répondeur téléphonique

Pharmacie de garde la plus proche :

Horaires d'ouverture :

☎ Renseignements au 3237 (service payant)

- lundi, mardi, mercredi & vendredi de 09h00 à 12h30 et de 14h30 à 19h00
- jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h00
- samedi de 09h00 à 12h30

Déchetterie de Vinon

(<https://horaires-dechetteries.fr/nord-ouest/centre/cher-item/vinon>)

Horaires d'ouverture d'hiver :

(01 novembre 2020 au 31 mars 2021)

Horaires d'ouverture d'été :

(01 mars 2021 au 31 octobre 2021)

☎ : 02 48 79 25 71

- lundi, mardi, jeudi & vendredi de 13h30 à 17h30
- mercredi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- samedi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- lundi, mardi, jeudi & vendredi de 14h00 à 18h00
- mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- samedi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Collecte des ordures ménagères :

Collecte des bacs de tri sélectif :

Mardi matin à partir de 06h00

Jeudi matin

Numéros utiles

Cabinet médical :

- Infirmières

☎ : 06 08 70 67 46

- Ostéopathe : Solène MECHIN

☎ : 06 75 45 56 67

- Podologue : Romane MILLOT

☎ : 02.48.78.00.00

- Sage-femme : Aurélie GRANJON

☎ : 06 32 55 12 65

- Psychologue : Claire CAILLERET

☎ : 07 89 88 56 24

Protection Maternelle & Infantile (PMI)

☎ : 02 48 55 82 05

Assistants maternelles :

- Madame GODELU Delphine

☎ : 02 48 79 24 68 ou 06 83 43 57 94

- Madame HAVOT Emmanuelle

☎ : 02 48 79 27 57 ou 09 53 96 14 64

- Madame GIGOT Emilie

☎ : 06 73 50 62 86



VOISY 0.5